



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ

< Dossier de *PRESSE*

Présentation du Plan de Prévention
des Déchets Ménagers
et Assimilés (PLPDMA) 2019-2024

Le vendredi 17 novembre 2020

Préambule	P. 3
1. Les chiffres clefs	P. 4
Quantités et répartition des déchets produits	P. 4
La tendance pour 2020	P. 5
2. Le plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés (PLPDMA)	P. 6
Détail de quelques axes	P. 7
Bilan et perspectives	P. 7
3. Contacts	P. 8

Patrice LAURENT, Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez,

Régis CASSAROUMÉ, Vice-Président délégué à la collecte et au traitement des déchets,

Fabienne COSTEDOAT-DIU, Vice-Présidente déléguée à l'environnement

Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Conseillère communautaire déléguée au développement durable et aux énergies.

Présentation, au sein du pôle de gestion des déchets d'Orthez, du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur le territoire ainsi que du bilan chiffré sur l'année 2019 et la tendance pour 2020.

Le pôle de gestion des déchets d'Orthez regroupe des installations de stockage de déchets non dangereux et de déchets inertes, une plateforme de broyage de déchets verts et un quai de transfert où sont stockés, conditionnés et transférés vers les filières de traitement les ordures ménagères, les emballages ménagers et les cartons.

Compétente dans la collecte et le traitement des déchets, la CCLO a fixé la réduction des déchets non recyclables comme une priorité de son projet de territoire.

Afin d'atteindre ses objectifs, la collectivité a adopté un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) sur le territoire pour la période 2019-2024.

Ce défi d'avenir ne pouvant être remporté que par l'engagement de tous, la CCLO déploie ses services et actions de sensibilisation pour faciliter les gestes écocitoyens des habitants au quotidien.

Des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées par la Communauté de Communes et ses partenaires dans le cadre de manifestations locales, nationales et internationales telles que la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (du 21 au 29 novembre 2020). En raison de la crise sanitaire actuelle la collectivité n'a pas pu maintenir les animations prévues, des animations numériques seront disponibles sur le Facebook de la CCLO.

L'évolution des quantités de déchets collectés, entre 2018 et 2019, recensés dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CCLO suit la tendance observée sur la période 2010-2018 :

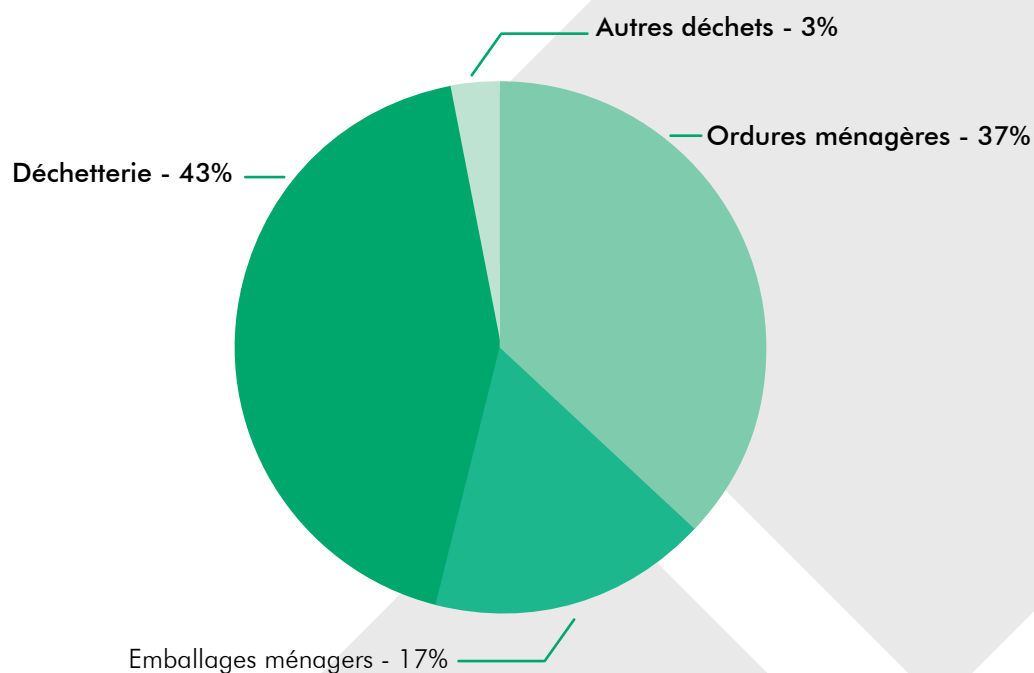
- une diminution des ordures ménagères (- 1,64%),
- maintien des emballages ménagers (+ 0.30%),
- augmentation déchets de déchetteries (+ 6.49%).

Quantités et répartition des déchets produits sur le territoire de la CCLO

CHIFFRES CLÉS

Déchets produits en 2019 sur la CCLO	Déchets produits en 2018 sur la CCLO
28 252 tonnes de déchets ménagers et assimilés produits au total 530 kg par habitant	27 700 tonnes 519 kg/hab
10 554 tonnes d'ordures ménagères 198 kg/hab	10 730 tonnes 201 kg/hab
4 732 tonnes d'emballages ménagers	4 718 tonnes
dont 2 485 tonnes de papiers, cartons, plastiques, aciers, aluminiums 47 kg/hab	2 493 tonnes 47 kg/hab
et 1 728 tonnes de verre 32 kg/hab	1 714 tonnes 32 kg/hab
12 274 tonnes portées en déchetteries 230 kg/hab	11 593 tonnes 217 kg/hab

RÉPARTITION DES DÉCHETS



Déchets produits	Coût par habitant	Traitement & valorisation
Un total de 28 494 tonnes	85 €	90% valorisés par recyclage matière ou création d'énergie.
10 554 tonnes d'ordures ménagères	50 €	Traitées à l'usine d'incinération de Mourenx. La chaleur produite a été vendue à la Sobegi.
4 732 tonnes d'emballages ménagers		
> 518 tonnes d'erreurs du tri	12 €	Traitées et valorisées à l'usine d'incinération de Mourenx.
> 4 213 tonnes valorisées		Après traitement au centre de tri Valor Béarn à Sévignacq, vendues aux entreprises de recyclage.
1 728 tonnes de verre		Recyclées à Vayres (33).
12 274 tonnes déposées en déchetteries	19 €	Valorisation énergétique ou matières par des prestataires ou éco-organisme en fonction des matériaux

LA TENDANCE POUR 2020.

La tendance observée se poursuit cette année 2020 avec une diminution des ordures ménagères, une quantité d'emballages ménagers (Papiers, cartons, plastiques, aciers, aluminium) qui reste stable ainsi qu'une augmentation des emballages ménagers en verre et des dépôts en déchetterie. Cette tendance montre des réflexes de tri chez les habitants de la commune mais aussi un potentiel de réduction des déchets et la nécessité d'y sensibiliser les acteurs socio-économiques du territoire.

L'intérêt de la réduction des déchets n'est pas uniquement écologique mais aussi économique.

Le financement de la gestion des déchets provient essentiellement de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui s'applique sur l'enfouissement et l'incinération des ordures ménagères. D'ici 2025 la TGAP d'enfouissement augmentera de 55% et celle concernant l'incinération des ordures ménagères de 150%. Cette taxe étant calculée en fonction de la quantité d'ordures ménagères enfouies et incinérées, en réduisant la quantité de déchets son impact sur le coût du service est limité.

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2019-2024)

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2019-2024. Ce plan regroupe des actions déjà entreprises par la collectivité et la mise en place de nouvelles actions afin de renforcer sa démarche de réduction des déchets à la source et de leur réemploi ce qui permettra de diminuer significativement la quantité de déchets à traiter.

Le plan d'action a été développé autour de 7 axes d'interventions :

Axe 1 : Gouvernance participative

Axe 2 : Exemplarité des collectivités

Axe 3 : Actions emblématiques en faveur de la réduction des déchets

Axe 4 : Prévention du gaspillage alimentaire et gestion de proximité des biodéchets

Axe 5 : Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation

Axe 6 : Leviers économiques incitant à la réduction des déchets

Axe 7 : Réduction des déchets des entreprises

Au sein de chaque axe, des actions pratiques sont développées et mises en place.

DÉTAIL DE QUELQUES GRANDS AXES

L'éco-exemplarité de la collectivité.

De nombreuses actions sont menées au sein des services de la CCLO tant sur le plan des méthodes de travail (dématérialisations des tâches administratives, réductions des impressions, mise en place d'un plan de désherbage zéro-phyto ...) que sur son environnement (remplacement progressif des ampoules par des LED, reprise du matériel vieillissant lors de l'acquisition de matériel neuf, utilisation de vaisselle réutilisable ...). Au sein des bureaux un système complet de tri (papier, stylos, emballages, plastiques, restes de repas ...) avec l'installation de bacs et de composteurs a été mis en place afin de faciliter la gestion des déchets produits. Un guide de la gestion des déchets internes a été réalisé.

Des opérations de sensibilisation du grand public.

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez a à cœur de sensibiliser le grand public à la valorisation et à la réduction des déchets. Pour cela des actions sont régulièrement organisées lors de manifestations locales comme la fête des jardins et de la biodiversité de Monein, la journée des familles ou la foire de Mourenx. À ces occasions, des stands sont mis en place afin de sensibiliser : promotion du compostage, distribution d'autocollants Stop-Pub, organisation d'ateliers de cuisine anti-gaspillage ... Une animatrice de la collectivité réalise également, sur demande, des animations pour divers publics au sein du territoire (scolaires, centres de loisirs, professionnels, grand public ...).

En parallèle la CCLO relaie des messages de prévention des déchets à travers ses différents supports de communication (magazine, site Internet, page Facebook...) et dans la presse locale. Par exemple, grâce à la campagne de sensibilisation (auprès du grand public et établissements scolaires) et par la diffusion de l'autocollant Stop Pub la quantité de papier collecté a diminué de -15% entre 2018 et 2019.

Renforcement des services pour faciliter le tri.

La collectivité a installé 30 nouvelles bornes textiles en 2019 sur le territoire, portant leur nombre à 70. Ce renforcement du maillage territorial et la communication de la CCLO ont permis la collecte et la valorisation de 252 tonnes de textiles soit +8.29% qu'en 2018.

Une convention a été signée avec la recyclerie associative Créa'locale de Biron et une zone de réemploi a été créée dans la déchetterie d'Orthez afin de permettre à une partie des déchets (meubles, bibelots, vaisselles, électroménagers, livres, textiles, jouets ...) d'être réutilisés.

En 2019, ce sont 37 actions de préventions qui ont été réalisées sur le territoire et environ 2800 personnes directement sensibilisées.

De nombreuses actions prévues pour l'année 2020 ont dû être déprogrammées en raison de la crise du COVID. Les animations physiques à destination du grand public seront replanifiées en fonction du calendrier et des conditions imposées par la crise sanitaire.

Des actions de sensibilisation numérique et auprès des acteurs socio-économique (établissements publics, syndicats de copropriété, gestionnaires d'immeubles, acteurs économiques ...) ont été maintenues. Par exemple, le développement du compostage partagé au pied des immeubles avec des opérations de sensibilisation des gestionnaires d'immeubles et la création de supports de communication.

Afin d'atteindre ses objectifs la Communauté de Communes de Lacq-Orthez a mis en place des objectifs chiffrés à atteindre. Ces indicateurs sont définis pour chaque action, ainsi dans le cadre de la prévention de la consommation d'emballages un des objectifs est de diminuer de 14% les quantités d'emballages collectés par rapport à 2010.

Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Rond-point des Chênes - BP 73

64 150 MOURENX

05 59 60 03 46

www.cc-lacqorthez.fr

Le service déchets à votre écoute

au 05 59 60 95 42

Sylvie Brouat

Responsable du pôle environnement

Véronique Lahoun

Responsable du service déchets | Pôle environnement

05 59 60 95 42

Géraldine MURILLO

Chargée de communication et des relations presse

Tél. : 05 59 60 73 55

communication@cc-lacqorthez.fr